

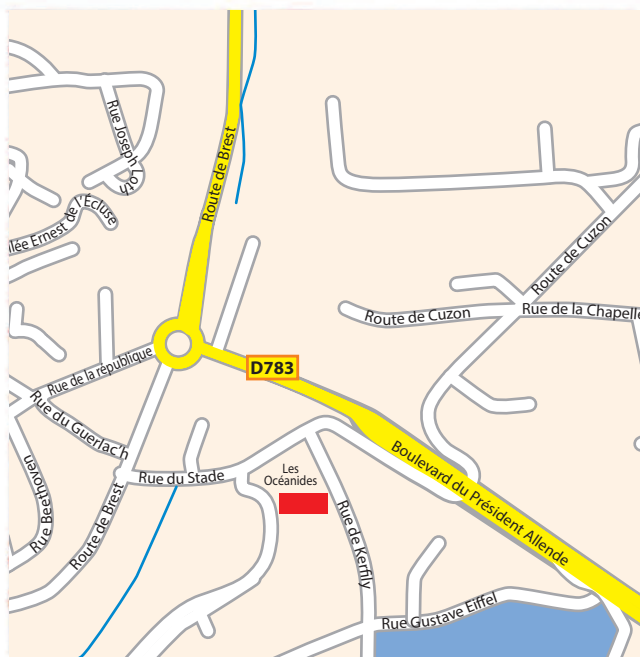
Ouverture :
De 9 heures à 17 heures
du lundi au vendredi

Secrétariat : 02 98 98 67 80
Ligne directe : 02 98 98 67 81

Centre d'Accueil Médico Psychologique **BORROMÉE** Pôle 5



PLAN D'ACCÈS PAR LA ROUTE



Par le bus :

Ligne 7 : arrêt Kerfily
Ligne 10 : arrêt Frères Mailliet

RÉSIDENCE LES OCÉANIDES
8 RUE DU STADE - 29000 QUIMPER
TÉL. 02 98 98 67 81



LA STRUCTURE S'ADRESSE :

Le CAMP s'adresse à des personnes adultes, à partir de 16 ans, souffrant d'autisme et de troubles apparentés.

Le CAMP couvre le territoire de santé n°2, dépendant de l'EPSM E. Gourmelen, sur l'aire géographique du sud Finistère (secteurs de Quimper, Châteaulin, Briec, Douarnenez, Audierne, Pont-l'abbé, Fouesnant, Concarneau).

MODES D'INTERVENTION :

- *Consultations médicales,*
- *Consultations psychologiques,*
- *Consultations avec des infirmiers ou éducateurs (Site du CAMP et / ou domicile)*
- *Entretiens familiaux,*
- *Interventions auprès des partenaires extérieurs, en institutions médico-sociales.*
- *Organisation de relais thérapeutiques et de suivis à engager.*

POUR LES DEMANDES DE SOINS FAITES PAR LES INSTITUTIONS :

Toute demande de soins doit se faire par écrit et par une rencontre avec l'équipe en charge de l'accompagnement de la personne.

Une évaluation sera proposée et se déroulera en plusieurs temps :

- *Rencontre avec l'équipe soignante et en consultations médicales et psychologiques.*
 - *Au regard des éléments cliniques recueillis une synthèse pourra être organisée avec les équipes d'accompagnement. Des axes de travail seront alors proposés.*

MISSIONS :

L'équipe exerce avant tout une action préventive. Elle propose d'apporter un soutien à la personne en difficulté, à sa famille ou à son institution, lorsque surviennent des événements susceptibles de compromettre la continuité de la prise en charge de cette personne dans son environnement habituel.

L'ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

- *Médecin psychiatre,*
- *Cadre de santé,*
- *Psychologue,*
- *Secrétaire,*
- *Infirmiers,*
- *Éducateurs,*
- *Assistante sociale*